

PROCES-VERBAL
Réunion du Conseil Municipal du 2 mars 2026

Etaient présents : Gisèle GAUDET - Eric RABATEL - Cindy ROBIN - Olivier FERRE - Chantal KINZONZI - Olivier VERGER - Chantal MAJO - Alain GENTIL - Wanda SIMONUTTI - Christophe RAINERI - Anne-Sophie REVENU-MAGOTTE Karine SERINDA - Mickaël MONIN - Sébastien SEROTIUK

Absents et représentés :

Jean-Marc DAMAIS qui a remis son pouvoir de vote à Gisèle GAUDET

Secrétaire de séance : Sébastien SEROTIUK

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 janvier 2026

Délibérations à prendre :

- Délibération n°1 : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025
- Délibération n°2 : Affectation des résultats de l'exercice 2025
- Délibération n°3 : Approbation du Budget Primitif 2026
- Délibération n°4 : Signature d'une convention triennale avec les VDD pour la lutte contre les frelons asiatiques

Information au conseil municipal des décisions du maire prises depuis le conseil du 13 janvier 2026

Questions diverses.

Le procès-verbal du conseil municipal du 13 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité.

Liste des décisions prises depuis le 13 janvier 2026

14/01/2026 n° 01-2026

Signature d'un bail professionnel de 9 ans avec Anne-Sophie REVENU-MAGOTTE à partir du 15/01/2026

22/01/2026 n° 02-2026

Signature d'un contrat de location d'un logement communal avec M. François DUPUIS à partir du 01/02/2026

26/01/2026 n° 03-2026

Signature d'une convention ULIS avec la commune des AVENIERES-VEYRINS-THUELLIN pour 541,80 €

D04-2026 Objet : Approbation et vote du Compte Financier Unique 2025

Le Conseil Municipal, hors la présence du Maire absent, après s'être fait présenter le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, l'exécution du budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique de l'exercice 2025
 - **DONNE** pouvoir au Maire pour signer les pièces s'y rapportant.
-

D05-2026 Objet : Approbation et affectation des résultats de 2025

Madame la Première Adjointe informe le conseil municipal qu'il convient d'affecter les résultats de l'exercice 2025 soit :

RESULTATS DE CLOTURE 2025

Fonctionnement :

Dépenses : 744 746.91 €
Recettes : 957 173.86 €
Résultat : **212 426.95 €**

Investissement :

Dépenses : 682 318.04 €
Recettes : 703 109.48 €
Résultat : **20 791.44 €**

Le conseil municipal après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité :

- **DECIDE D'AFFECTER** l'excédent de la section de fonctionnement soit **212 426.95 €** à la section d'investissement au compte 1068 du Budget Primitif 2026
- **DIT** que le solde d'exécution de la section d'investissement de 20 791.44 € sera reporté au 001 : Pour mémoire 1 129 994,37 € au Budget Primitif 2025 soit **1 150 785.81 €** au Budget Primitif 2026
- **DONNE** pouvoir au Maire pour signer les pièces s'y rapportant.

D06-2026 Objet : Vote du Budget Primitif 2026

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Gisèle GAUDET, Première Adjointe, au vu des dépenses obligatoires, des dépenses nécessaires aux investissements indispensables au développement de la Commune, Madame la Première Adjointe, présente le projet de budget primitif 2026 tel qu'il découle des travaux de la commission des finances.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2026 tel qu'il lui a été présenté :
La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à : **823 087 €**
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à : **1 533 180 €**
Total du Budget Primitif 2026 : **2 356 267 €**
- **DONNE** pouvoir au maire pour signer toutes les pièces s'y rapportant.

D07-2026 Objet : Signature d'une convention cadre avec la communauté de communes les Vals Du Dauphiné relative à la lutte contre le frelon asiatique pour la période 2026-2028.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-29 et suivants relatifs aux attributions du conseil municipal,

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes les Vals Du Dauphiné en date du 26 février 2026 approuvant la convention cadre de dispositif de lutte collective contre le frelon asiatique pour la période 2026-2028,

Madame la première adjointe rappelle que le frelon asiatique, de plus en plus présent sur le territoire, constitue une menace sanitaire et humaine, pour la biodiversité et pour l'apiculture.

Il est rappelé que le département de l'Isère et la communauté de communes les Vals Du Dauphiné ont mis en place un dispositif de lutte collective reposant sur la destruction des nids de frelons asiatiques, selon des modalités financières et organisationnelles définies par convention.

Dans ce cadre, la commune peut adhérer à la convention cadre proposée par la communauté de communes les Vals Du Dauphiné pour la période 2026-2028.

Le financement de la destruction des nids de frelons asiatiques est assuré à hauteur de :

- 50 % par le Département de l'Isère,
- 50 % par la collectivité, dans le cadre d'une mutualisation à l'échelle intercommunale.

La participation financière annuelle de la Commune est proportionnelle au nombre de communes adhérentes au dispositif. Elle s'élève à 320 € par an et par commune si l'ensemble des communes y adhèrent.

En fonction du nombre de communes engagées, cette participation pourra être ajustée, dans la limite d'un plafond maximal de 500 € par an et par commune.

Cette participation est indépendante du nombre de nids détruits sur le territoire communal. La prise en charge financière des destructions est conditionnée à la signature de la convention et au versement de la participation communale.

Les modalités précises de mise en œuvre et de financement sont définies dans la convention cadre annexée à la présente délibération.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver l'adhésion de la commune à la convention cadre de dispositif de lutte collective contre le frelon asiatique avec la communauté de communes les Vals Du Dauphiné pour la période 2026-2028 ;
- D'approuver les termes de la convention cadre annexée à la présente délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'adhésion de la commune à la convention cadre de dispositif de lutte collective contre le frelon asiatique avec la communauté de communes les Vals Du Dauphiné pour la période 2026-2028 ;
- **APPROUVE** les termes de la convention cadre annexée à la présente délibération ;
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal ;
- **AUTORISE** Monsieur Maire à signer ladite convention ainsi que tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Questions diverses

INFORMATIONS VDD (suite au dernier conseil communautaire)

1. Les victoires des acteurs publics 2026

Dans l'esprit de sa raison d'être d'entreprise à mission, le Groupe Acteurs publics a créé l'Institut Acteurs publics (IAP) pour développer la recherche appliquée, les études et la formation en matière de management public.

Les activités de l'Institut Acteurs publics s'appuient sur une approche pluri-professionnelle inspirée par les meilleures pratiques de management public et profitent des ressources d'Acteurs publics, qui depuis plus de 30 ans commente et analyse le fonctionnement de l'action publique en interaction permanente avec :

- la diversité des acteurs publics : État, collectivités, hôpitaux, opérateurs...
- les acteurs économiques et associatifs en charge de mission d'intérêt général,
- le monde académique, de la connaissance, de la réflexion et de la prospective.

Chaque année, Acteurs publics décerne « **Les Victoires des acteurs publics** » aux meilleures initiatives en matière de modernisation de l'action publique. Ces Victoires honorent ceux qui, dans les trois fonctions publiques, œuvrent au quotidien pour assurer la qualité du service public.

Ce concours comporte quatre catégories : **Management, Innovation, Service et Organisation**. Trois dossiers sont retenus dans chacune puis un sera le lauréat de l'année.

Ayant postulé, les VDD ont été retenus dans la catégorie Organisation. Une réception aura lieu à Paris le 15 avril qui désignera les quatre lauréats.

Finalistes de la catégorie « Organisation » :

- **HCL Hospices Civils de Lyon** : Accompagner les patients dépourvus d'hébergement en sortie d'hôpital.
- **Ministère des Armées et des Anciens Combattants** : Une IA interne au ministère des armées pour garantir la maîtrise des données.
- **VDD** : La centralisation des données au service d'un développement territorial contrôlé.

2. Championnat de France de Cyclisme « Elite », du 25 au 28 juin

Cet événement va demander une grande mobilisation :

- un référent par commune
- des bénévoles
- mobilisation du personnel technique
- des arrêtés (circulation...)
- anticiper ou arrêter des travaux (routes, échafaudage...)
- communication (écoles, habitants...)
- contribution des communes : 1000 € (facultatif cette fois)

Le mécénat est déjà bien engagé et la couverture des partenariats (80 000€ au COTNI pour l'organisation des courses) est quasi couvert. Un plan de communication sera envoyé après les élections.

La Cyclosportive « La Tricolore » (les trois itinéraires) est répertoriée auprès des Fédérations de Cyclisme.

3. Parcours ludique Géogaming

L'Office du Tourisme propose des jeux en famille, avec une appli sur smartphone.

Il y a déjà plusieurs jeux :

- Intriguiers à Pont de Beauvoisin (style Cluedo qui emmène les joueurs à la découverte de la ville à travers une enquête – deux niveaux : enfants et plus grands). Il existe depuis bien longtemps mais a été remanié. Il a été lauréat du Salon de Paris en 2025.
- Valencogne, Val de Virieu, La Tour du Pin, Aoste
- 2 exploregame à St Martin de Vaulserre et St Victor de Cessieu

De nouveaux jeux vont être proposés : Val de Virieu, Cessieu, Les Abrets.

4. Frelon asiatique, la lutte

Convention entre GDS/VVD pour 1 an (s'il améliore son fonctionnement)

Convention entre VDD/Communes (338 € de participation pour la destruction des nids jusqu'à épuisement de l'enveloppe) : 34 communes ont adhéré, les 2 autres n'auront aucune participation financière ni des VDD ni du GDS.

Arrivée du Frelon oriental : Originaire du bassin méditerranéen (Balkans, Italie... et d'Asie du Sud-Ouest), il est arrivé à Marseille en 2021. On le trouve maintenant dans le Var. Il affectionne les climats secs (contrairement au frelon asiatique). Il bâtit son nid plutôt sous terre, dans des cavités rocheuses ou les bâtiments. Il a une particularité, sa bande jaune à l'abdomen capte l'énergie solaire qu'elle transforme en énergie l'aidant au vol ou au creusement.

Aussi nuisible que le frelon asiatique, on lui voit toutefois quelques qualités : régulation de mouches, criquets, chenilles destructrices. C'est un éboueur naturel car il se nourrit aussi des matières en décomposition. Enfin, sa carapace photovoltaïque intéresse le monde scientifique. A suivre, car on va en entendre parler d'ici quelques années.

Prochain Conseil Communautaire : 16 avril – 18h30 – SDF Aoste : Election du nouvel exécutif

CINEMA EN PLEIN AIR

Les VDD propose une aide financière à l'organisation de cette manifestation, la commune s'est portée candidate. La date est à fixer, il est proposé le vendredi 4 septembre 2026. Le catalogue des films disponibles sera demandé.

FETE DE LA MUSIQUE

Elle aura lieu le 19 juin, la compagnie CORYDANCE sera invitée pour l'ouverture de la soirée.

TRAVAUX

Rue du Grand Champ

Les travaux ont repris ce jour, pour les bordurages. Les lignes électriques ont été enterrées, le nouvel éclairage public fonctionne. Des canalisations sont à remplacer, les lignes télécom sont en attente. Les travaux devraient se terminer fin mars, sauf pour les enrobés qui seront réalisés ultérieurement.

Bâtiment PONSARD

Les travaux de voiries sont terminés. La construction du bâtiment va bientôt commencer.

SEPECC

La réception est programmée le 11 mars à 11h. Il reste quelques petits travaux de finition (enrobé, massif de fleurs...)

Installation d'un réducteur de pression vers le lavoir du Pissoud et sur la route des 4 communes, pour éviter que les canalisations ne cassent.

Dates à retenir

- Mardi 5 mars : Réunion publique pour la lutte contre le frelon asiatique (Comité Environnement)
- Samedi 7 mars : Nettoyage de printemps avec l'ACCA (Comité Environnement)
- Dimanche 15 mars : premier tour des élections municipales
- Samedi 21 mars : Broyage communal
- Dimanche 22 mars : second tour des élections municipales
- Dimanche 22 mars : Vide-Grenier (Sou des Ecoles)
- Samedi 28 mars : Matinée sportive (Sou des Ecoles)

Fin de la séance à 20h40

La première adjointe,

Gisèle GAUDET



Le Secrétaire de séance,

Sébastien SEROTIUK



